

# **La quinzaine féministe : les élections communales en Belgique. - Les femmes au Congrès radical de Bordeaux. - Le rejet de la prohibition en Norvège. - Les hôteliers suisses et les jeux de hasard. - In memoriam : M. Paul Schlumberger**

Autor(en): **E.Gd. / Schlumberger, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 245

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258906>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—  
ETRANGER... , 8.—  
Le Numéro.... , 0.25

## DIRECTION ET RÉDACTION

M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Pregny  
Compte de Chèques I. 943

## ADMINISTRATION

M<sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

## ANNONCES

12 insert. 24 insert.  
La case, Fr. 45.— 80.—  
2 cases, , 80.— 160.—  
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** La quinzaine féministe: E. GD. — Ce que toute suffragiste devrait savoir: M. F. — Le suffrage des femmes en pratique. — De-ci, De-là... — L'Alliance à Soleure: Emma PORRET. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés d'intérêt féminin. — Où nous en sommes. — Carnet de la Quinzaine. — *Feuilleton:* La Pouponnière-école neuchâteloise: Jeanne VUILLIOMENET. — L'Exposition Violette Diserens: M. B. — *Illustration:* Mlle Elisabeth Zellweger, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

## La Quinzaine féministe

**Les élections communales en Belgique. — Les femmes au Congrès radical de Bordeaux. — Le rejet de la prohibition en Norvège. — Les hôteliers suisses et les jeux de hasard. — In Memoriam: M. Paul Schlumberger.**

Quelques nouvelles des élections communales belges au point de vue féministe nous sont enfin parvenues, quoique les renseignements concernant la province soient encore très fragmentaires. Il semble, malheureusement, que la représentation féminine ait subi un certain recul. « D'une part, nous écrit-on, les associations masculines ont par endroits tenté d'évincer les femmes des listes de candidates, et celles-ci n'ont pas toujours su ou voulu se défendre; d'autre part, des conseillères ont été choquées par les « à côté » de la politique masculine: elles ne pensaient pas que le pouvoir appartient dans une telle mesure aux coteries (et aussi aux influences de cabarets!) et ceci, qui s'est vérifié dans tous les partis, a contribué à écarter un certain nombre des élues de 1921. »

« En d'autres communes, les candidates ont été plus heureuses. A Forest, M<sup>me</sup> Brigode, qui a été hautement appréciée pour sa remarquable activité d'échevin, a eu, au scrutin préliminaire qui classe les candidats, la place qui lui revenait. A Eccle, M<sup>me</sup> Rosy-Warnend est arrivée deuxième au poll (scrutin préliminaire), et deux femmes catholiques ont été élues en bonne place. A Etterbeek, M<sup>me</sup> Simon conserve son échevinat; à St. Josse, la fille de M. Michel Levie, actuellement ministre, a été réélue. Ixelles compte trois élues, St. Gilles également... »

Nous souhaitons que les nouvelles des élections de province nous apportent une liste de noms à joindre à ceux-ci. Que des femmes, arrivant avec tout leur enthousiasme et leur bonne volonté à participer pour la première fois à la vie politique, y aient fait des expériences désillusionnantes, cela est inévitable. Seulement, nous pensons que leur premier devoir est de ne pas se laisser décourager, de se convaincre que, au milieu des manœuvres de partis, leur influence doit être assaïssante comme elle l'a été dans d'autres pays, et nous regrettons plus vivement pour notre compte les défections qui se sont produites, et les refus de candidates de se laisser porter à nouveau, que nous n'aurions regretté une défaite, après une lutte électorale carrément menée. Les femmes ne doivent sous aucun prétexte ne pas utiliser un droit déjà acquis: cela serait pire que de ne pas posséder de droits du tout.

\* \* \*

Notre presse suisse, nous nous en étions plainte dans notre

dernière chronique, ne s'était pas donné grand-peine pour nous renseigner sur les résultats, du point de vue féministe, de ces élections belges justement. Elle ne nous a pas davantage rapporté — à quelques exceptions près — le rôle joué par des femmes à ce fameux Congrès national français de Bordeaux, dont l'influence est si grande sur l'orientation de la politique générale du pays.

On sait que, contrairement à l'attitude adoptée chez nous par les dirigeantes du mouvement féministe de se tenir scrupu-



M<sup>lle</sup> Elisabeth ZELLWEGER

Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

(Voir page 157)

lèvement à l'écart — tant que nous n'aurons pas obtenu le droit de vote — des partis politiques, l'Union française pour le Suffrage a, elle, admis la possibilité pour ses chefs de se rallier, à titre individuel seulement et sans engager pour cela le moins du monde l'Association, aux partis qui répondent le mieux à leurs tendances ou à leurs sympathies. Ainsi, les unes se rattachant par exemple au groupement catholique-démocrate de Marc Sangnier, d'autres ont été aux partis radical et radical-socialiste, et cela justement parce que c'était là que se trouvait la plus forte opposition à l'idée du suffrage, et qu'il était nécessaire de convaincre les membres individuellement, par une collaboration fréquente, de la valeur de la participation féminine à la vie publique. Il faut dire que les femmes ont été mieux accueillies chez les radicaux français que cela n'a été le cas chez nous, dans quelques branches progressistes du même parti: « on en veut surtout à nos cotisations, disait mélancoliquement une de nos suffragistes suisses que l'expérience avait désillusionnée, nous n'avons aucune représentation dans les Comités directeurs, nous sommes minorisées dans les discussions... » En 1924, dès la première démarche tentée par des femmes au Congrès de Boulogne, le parti radical français leur ouvrait déjà la porte et créait une Commission mixte dans son Comité Exécutif; en 1925, il chargeait une femme — sauf erreur, ce fut M<sup>me</sup> Brunshvicg — d'un rapport à présenter à son Congrès de Nice; et l'autre semaine, à son Congrès de Bordeaux, non seulement il entendait deux rapporteurs féminins, mais encore élisait M<sup>me</sup> Suzanne Robert-Schreiber comme secrétaire, la faisant passer en tête de liste.

M<sup>me</sup> Suzanne Schreiber n'est pas plus une inconnue pour les participantes au Congrès de Paris, auxquelles, non contente de les recevoir chez elle de façon charmante, elle a apporté dans une séance officielle le salut des suffragistes françaises, que pour nos lectrices, qui ont lu ici même un compte-rendu de son intéressante brochure sur la situation des enfants assistés<sup>1</sup>. Cette question est, en effet, une de celles dont elle a fait sa spécialité, et elle a présenté sur ce même sujet un rapport aussi précis que documenté, se terminant par des vœux très intelligents, que seule peut émettre une femme experte en la matière: réorganisation des services administratifs en donnant de plus grandes compétences aux infirmières visiteuses et aux assistantes sociales; développement de l'orientation professionnelle; augmentation des allocations aux mères; création de « maisons maternelles » où les femmes pourraient, non seulement être admises avant et après leurs couches, mais encore séjourner plusieurs mois avec leurs enfants; et d'autres encore dans le détail desquels la place nous manque pour entrer<sup>2</sup>. Le succès qu'elle a obtenu de par son élection, et dont nous la félicitons bien chaudement et amicalement ici, est la preuve tangible de l'effet qu'a produit son exposé sur les politiciens du parti, qui ont pu se rendre compte ainsi de ce que vaut la collaboration d'une femme de cœur.

Mais c'est à la présidente de l'Union française pour le Suffrage, M<sup>me</sup> Brunshvicg, qu'a été réservé le privilège de susciter un véritable tumulte dans une séance de ce Congrès! Avec un vrai courage, M<sup>me</sup> Brunshvicg n'a, en effet, pas craint de s'attaquer, en pleine région de production d'eau-de-vie, au fléau national que constitue, en France comme chez nous, la distillation à domicile. C'était, en acceptant de présenter ce rapport au Congrès, porter devant lui une des questions les plus importantes pour la santé et la prospérité du pays, mais c'était aussi toucher au point sensible des intérêts électoraux les moins recommandables. M<sup>me</sup> Brunshvicg, qui est une combattive, n'a pas « flanché », et son rapport comme ses vœux ont fait jaillir dans tous les coins de la salle la plus violente agitation. Le président, impuissant à rétablir le calme, a fini par quitter la tribune; bouilleurs de cru ou représentants des bouilleurs de cru et partisans de l'antialcoolisme s'interpellaient et même s'injuriaient; un producteur d'eau-de-vie de Normandie s'est fait aussi chaleureusement conspuer par les premiers qu'applaudir par les seconds, en faisant sa nuit du 4 août et se déclarant prêt à renoncer à son privilège; M. Berthod, député

antiféministe du Jura, a annoncé que, quelle que fût la décision du Congrès, lui et ses amis de Bourgogne et de Franche-Comté — et leurs électeurs sans doute... — la considéreraient comme nulle et non avenue...

Ce n'est pas pour donner une fois de plus à nos lectrices le spectacle édifiant d'hommes politiques s'insultant à pleins poumons et « crevant de peur » (le mot est de l'un d'entre eux) devant leurs électeurs, même lorsque sont en jeu les intérêts hygiéniques et moraux les plus précieux, que nous insistons sur cette scène. Mais c'est pour signaler toute l'importance d'une intervention féminine convaincue et décidée, là où tant d'hommes hésitent et ont peur; c'est pour relever tout ce que pourraient accomplir dans ce domaine, en pleine Chambre française, des femmes résolues à poursuivre jusqu'au bout leur programme d'assainissement moral. Il y a là une belle leçon de vaillance suffragiste à tirer de ce Congrès de Bordeaux.

\* \* \*

Et pourtant, les femmes de Norvège n'ont pas, dans leur majorité, voté, le 18 octobre dernier, pour le maintien de la prohibition! C'est avec regret que la nouvelle de ce vote a été enregistrée dans bien des milieux, où l'on voit en la femme le défenseur tout désigné de la protection de la famille et de la race contre le fléau de l'alcoolisme, et nous partageons personnellement ce regret.

D'autre part, il faut peut-être rappeler que de grosses difficultés commerciales touchant à la vie économique du pays étaient résultées de la prohibition antialcoolique norvégienne, et que, notamment pour ne pas ruiner ses pêcheries et son cabotage, qui sont ses principales sources de richesse, la Norvège avait dû accepter l'entrée en quantités contingentées de vins espagnols et français — faute de quoi les gouvernements de ces pays boycottaient les produits norvégiens; il faut aussi rappeler que la contrebande d'alcool se produisait sur une large échelle... Tout ceci explique mieux que n'excuse la votation de l'autre jour.

\* \* \*

... De quoi elles se mêlent... Sous ce titre aimable, la *Revue suisse des Hôtels*, qui paraît à Bâle, attaque, dans son dernier numéro, la votation unanime par l'Assemblée de l'Alliance, l'autre dimanche à Soleure, de la résolution concernant les jeux de hasard, dont notre collaboratrice fait mention un peu plus loin. Selon ces messieurs de la grande hôtellerie, les « bonnes dames » que nous sommes feraient bien de se mêler des questions qu'elles connaissent et de se préoccuper de travail plus urgent que des problèmes touristiques et hôteliers. D'ailleurs, paraît-il, nous « qui nous piquons de rendre notre prochain meilleur de gré ou de force », nous aurions commis une grossière confusion en prenant pour une maison de jeu ou pour un tripot nos « honnêtes » kursaals, et par là même manqué de loyauté...

Voyez donc un peu quelle énorme bévue nous avons commise sans nous en douter, nous, pauvres bonnes dames, en ne comprenant pas du coup qu'il y a, suivant le code de la morale hôtelière, une manière honnête et une manière deshonnête de jouer de l'argent, et en ne voyant dans tous les jeux de hasard que le même et détestable principe démoralisateur qui est à leur base! Quelle reconnaissance ne devons-nous donc pas à la *Revue suisse des Hôtels*, non seulement de nous avoir donné à cet égard une si magistrale leçon — dont seul le ton agressif nous étonne, car vraiment on ne le prend sur cette note-là qu'avec des gens dont on a peur, et non pas avec d'innocentes bonnes dames, — mais encore de nous avoir appris que les problèmes touristiques et hôteliers, donc les problèmes économiques suisses, ne sont pas de notre ressort. Car dorénavant, quand on viendra nous dire que, dans la crise actuelle, dont souffre aussi l'industrie hôtelière, c'est le devoir patriotique des femmes, acheteuses, consommatrices, ménagères, etc., etc., de se dépenser et de se démermer sans compter, nous pourrions nous appuyer sur une autorité de premier ordre pour répondre que notre travail est ailleurs. Et, édifiées comme nous le sommes, ne vous paraît-il pas que ce travail consistera essentiellement à nous défendre, nous, nos familles, nos institutions, nos traditions, notre pays, contre le culte matérialiste du gain à tout prix, et à sauvegarder, dans une

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement*, no 235.

<sup>2</sup> On trouvera le texte complet de ces vœux dans la *Française* du 23 octobre.

Suisse qui risquerait de les oublier, les idées qui, mille fois davantage que tous les palaces et tous les kursaals même « honnêtes » qui massacrent nos plus beaux sites, ont fait notre force morale et notre valeur devant le monde? ...

\* \* \*

Une triste nouvelle nous arrive de Paris, ou plus exactement du Val-Richer, où M. Paul Schlumberger est décédé l'autre semaine, presque jour pour jour, deux ans après sa femme.

Presque toutes celles qui connaissaient et aimaient Mme Schlumberger-de Witt avaient eu l'occasion de rencontrer aussi et d'apprécier son mari. Car c'était un ménage délicieusement uni et dans lequel on sentait si bien la confiance, la compréhension, et une touchante admiration réciproques! Partageant toutes les convictions, luttant pour le même idéal que sa femme, M. Schlumberger apportait aux causes qu'elle défendait son appui moral et effectif, s'intéressant aux problèmes qu'elle lui soumettait, y cherchant avec elle une solution, la discutant ensuite avec ses collaboratrices immédiates... Esprit fin, spirituel, homme de bon sens et d'expérience, mais aussi aux idées politiques et sociales remarquablement larges et ouvertes, il était un causeur délicieux et pittoresque, un hôte parfait, un ami sûr et fidèle. Celles qui, comme nous, ont eu le privilège de le rencontrer, autrefois dans des Congrès, plus récemment, et depuis qu'une infirmité lui interdisait les longs voyages, chez lui, aussi bien dans la demeure historique du Val-Richer que dans le confortable salon de l'avenue Pierre de Serbie, en ont gardé un souvenir affectueux et reconnaissant. Et c'est avec tristesse que, maintenant, elles contemplent la photographie emportée en mémoire de ce dernier séjour au Val-Richer, de toute cette famille nombreuse, heureuse et florissante, rassemblée dans la vieille maison, en songeant que ce couple si bon, si juste, si droit, si loyal, qui en fait le centre, n'est plus là pour nous reconforter et nous encourager de son exemple.

E. Gd.

## Ce que toute suffragiste devrait savoir<sup>1</sup>

C'est sous ce titre qu'une de nos collaboratrices annonçait ici même, il y a exactement trois ans, la 2<sup>e</sup> édition du volume *Le Suffrage des Femmes en pratique*, analysant cette publication documentaire des résultats du vote des femmes à travers le monde, et montrant combien elle constituait le *vade-mecum* indispensable de quiconque, présidente de groupe, conférencière, journaliste, institutrice, travailleuse sociale, ou simple suffragiste convaincue, est appelée à rompre des lances en faveur de nos idées. Son appel fut entendu puisque à l'heure actuelle, et exception faite d'un fort stock acheté par les Messageries Hachette, cette deuxième édition est à peu près épuisée.

Trois ans ont passé. Bien des événements se sont produits, d'autres pays se sont ajoutés à la liste de ceux qui ont reconnu aux femmes, soit des droits politiques complets, soit une forme restreinte de suffrage. De nouvelles séries d'élections ont eu lieu à peu près partout, la participation des femmes y a varié, de nouvelles candidates ont été élues, d'autres sont restées sur le carreau. Des lois en préparation depuis bien des années ont abouti, d'autres ont été mises en chantier. Dans les pays même où le vote des femmes n'a pas encore triomphé, des changements se sont produits quant à la situation suffragiste, de nouveaux gouvernements, d'autres partis ont pris position à cet égard, la position civile et économique des femmes s'est modifiée sous la poussée des circonstances... Et tout cela si vite qu'en comparant la troisième édition du *Suffrage des Femmes en pratique* à

<sup>1</sup> *Le Suffrage des Femmes en pratique*. Une brochure éditée par l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. 3<sup>me</sup> édition en français seulement. 48 pages et deux tableaux (femmes députées et principales dates de l'obtention du suffrage féminin). Prix: 50 centimes suisses. En vente auprès de l'Administration du *Mouvement Féministe*.

la deuxième, nous sommes étonnées de voir combien est petit le nombre de pays où il n'y a pas eu à ajouter ici, à retrancher là, à transformer profondément tel ou tel paragraphe, pour que cette nouvelle édition fût tout à fait *up to date*... Dût notre orgueil national en souffrir, la Suisse est à peu près le seul pays dont les données de 1923 ont pu être utilisées telles quelles en 1926!...

Car une troisième édition a paru. Elle est sortie de presse à l'occasion du Congrès de Paris, mais n'a été véritablement « lancée » dans le grand public que cette automne, et après avoir subi — les événements marchent si vite! — une petite remise au point qu'avait rendue nécessaire l'intervalle des mois d'été. On peut le dire: elle est absolument à jour. Tout notre désir est qu'elle ne le soit pas longtemps, et que de nouveaux succès suffragistes infirment quelques-uns de ses renseignements. Et c'est pourquoi, il faut en profiter pendant qu'elle est au point des événements, et pourquoi il faut se dépêcher de l'acheter!

Il le faut pour d'autres raisons encore. Parce qu'elle est très bon marché. Au volume jaune de 1923 a succédé en effet une brochure d'une cinquantaine de pages seulement, tout aussi coquette sous sa couverture grise, et contenant sous une forme plus succincte les mêmes séries de renseignements, méthodiquement classés, et d'une authenticité que garantit le fait que ce sont presque partout les Associations suffragistes nationales, affiliées à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, qui les ont fournis. Parce qu'elle est ainsi plus facile à lire, à consulter, à répandre autour de soi, à vendre, ou même à distribuer à la sortie d'une conférence de propagande. Certain groupement féministe de Suisse romande n'a-t-il pas eu la bonne idée d'en faire don à tous les hommes éminents et influents de la région, hommes politiques, aussi bien que magistrats sans doute, pasteurs, professeurs, journalistes? C'est un exemple à suivre. Et qui sait quelles autres initiatives intéressantes peuvent surgir encore dans cet ordre d'idées?...

Nous n'achetons pas chat en poche, nous dira-t-on. Et nous répondrons: « Vous avez parfaitement raison. Mais lisez les quelques pages suivantes, extraites de cette brochure, et voyez si vous ne trouverez pas bien vite intéressant, utile, disons-même plus: nécessaire, de vous la procurer sans retard, pour vous-même, pour la Société que vous présidez, pour la bibliothèque de votre commune ou de votre paroisse, pour achever de convaincre telle ou telle amie... ou même encore pour un petit cadeau malicieux à ceux ou celles qui, dans votre famille, arguent que le suffrage féminin, c'est de la théorie, de la rêverie, de l'utopie, que ça ne peut pas arriver et que ça n'arrivera jamais... »

M. F.

## Le Suffrage des Femmes en pratique

FINLANDE

Principales lois présentées et votées par les femmes:

*Amélioration de la condition légale de la femme:* admission au service dans les bureaux de l'Etat (1925); droit de plaider en justice.

*Lois concernant la maternité et l'enfance:* établissement par l'Etat de l'assurance-maternité; amélioration de la situation légale des enfants illégitimes: la loi de 1922, à laquelle ont travaillé toutes les femmes membres du Parlement à quelque parti qu'elles appartiennent, représente un grand progrès au point de vue de la protection de la mère et de l'enfant.

*Législation civile:* indépendance économique de la femme mariée. *Travail:* assurance-invalidité; mesures nouvelles concernant les travailleurs et les contrats collectifs (1924).

*Hygiène et assistance:* colonies agricoles pour prisonniers; sub-